



NOUVELLES DE BONSON

ÉTÉ 2019

VOTRE BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N°39

BONSON, L'AVENIR COULE DE SOURCE



FINANCES

Le compte 2018, le budget 2019, l'esprit des finances municipales

PAGES 4 ET 5

AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX

Au village, au Gabre et dans les autres quartiers, toutes les réalisations

PAGES 6 À 11

CULTURE & FESTIVITÉS

Le Festival du Peu et les festivités place Maurice Scoffier

PAGE 16

ÉDITORIAL

Une gestion financière saine et rigoureuse, des investissements importants, une présence de tous les instants auprès des administrés, des réalisations à venir, nous pouvons être fiers du travail réalisé par le Conseil municipal depuis le début de l'année.

Les travaux prévus au budget 2019, pour un million d'euros, réalisés à 70 % à ce jour, répondent à vos souhaits et confirment nos engagements pour améliorer notre quotidien et rendre encore plus attractive et agréable notre belle commune de Bonson.

La livraison du bâtiment de l'épicerie, la mise en service du moulin à huile communal dès la prochaine saison et la deuxième tranche de travaux de réhabilitation des rues du village constituent les temps forts de l'activité municipale

de ce début d'année, d'autres sont à venir et nous aurons le plaisir de les vivre ensemble.

Avec une fiscalité stable depuis le début du mandat, un taux d'endettement très faible, un autofinancement important, nous pouvons dans ces conditions envisager un avenir serein pour le développement futur de notre commune, qui bénéficie déjà à ce jour d'un niveau d'équipement important.

Dans le même temps, nous avons à cœur d'être au plus près des préoccupations, des suggestions et idées nouvelles de l'ensemble des administrés pour apporter, dans le cadre de nos compétences, les réponses adaptées.

Je tiens à remercier ici l'ensemble de nos partenaires : la Métropole Nice Côte d'Azur, le Conseil



Jean-Marie AUDOLI,
Maire de BONSON

départemental, la Région, pour leur soutien financier et au-delà pour la compréhension et l'accompagnement de nos projets. La Saint Benoît 2019 sera, je n'en doute pas, un moment de rassemblement fort pour notre population attachée à nos traditions, reflets de nos valeurs : la confiance, le respect, la solidarité et la formidable envie de considérer notre Passé pour mieux construire notre Avenir.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

26/02/2019 Luka AUTIE
fils de Alexandre AUTIE et Audrey GUARNIERI
29/05/2019 Manon LEMOUTON
fille de Delphine ORTEGA et Christophe LEMOUTON
09/06/2019 Maxence BOSCARI,
fils de Christelle BOUCHON et de Julien BOSCARI
26/07/2019 Lara MARINO
fille de Marine MONTIEL et Lucas MARINO

MARIAGES

08/06/2019 Jérémy DOZE & Emily BARNOUIN
29/06/2019 Raïssa LOPES DE SANTANA & Robin BASSO
02/07/2019 Hélène ROBERT & Claude PROVENZALE
03/08/2019 Alexandre LAROSE & Amandine AUDOLI
10/08/2019 Sophie GIACOBI & Xavier PICARD
16/08/2019 Julie LOUVEZ & Fabien WOLANSKI

PACS

28/02/2019 Amandine BOUTRIGE & Béchir MATMATI
16/04/2019 Deborah NIVET & Benoît MARTIN
30/07/2019 Audrey VITALI & Morgan RUSSO

DECES

08/01/2019 Franck LOZACH
03/03/2019 Antoine MEOLA
26/04/2019 Jeanne DUMANOIS épouse ENJOLRAS
19/05/2019 Alain CABANAL
25/05/2019 Madame COLMARS

SOMMAIRE

EDITO	PAGE 2
VIE DE LA COMMUNE	PAGES 3 ET 12
FINANCES MUNICIPALES	PAGES 4 ET 5
AMÉNAGEMENTS & TRAVAUX	PAGES 6 À 11
PATRIMOINES	PAGE 13
ENFANCE	PAGES 14 ET 15
CULTURE & FESTIVITÉS	PAGE 16

NOUVELLES DE BONSON - N°39 - Été 2019
Mairie de Bonson - 06830 BONSON
Directeur de publication Jean-Marie AUDOLI
Impression Fac Imprimeur, Nice
Tirage 400 exemplaires • **Dépôt légal** Août 2019
ISSN en cours • **Ont contribué à ce numéro**
Jean-Marie AUDOLI, Maud BARENGO,
Christian CURÉ, Audrey GIACOBI, Nadège GOBERT,
Cédric LEBOUTEILLER, Jean-Marie MOREAU,
Christine PARASOTE, Pierre SALLES • **Crédit photos**
Christian CURÉ, Hervé DEMONGEOT,
Cédric LEBOUTEILLER, Jean-Marie MOREAU,
Frédéric PASQUINI • **Maquette** Christine PARASOTE

MAUD BARENGO REMPLACE AUDREY GIACOBI

La Municipalité de Bonson souhaite rendre hommage à Audrey Giacobi, dont le parcours au sein de notre commune est exemplaire. Son départ a été un moment important, pour elle et pour notre collectivité.

Un départ est toujours un moment particulier d'émotion et cela l'est plus encore aujourd'hui en raison des liens tant professionnels que personnels que l'on tisse avec les uns et les autres au fil des années. A cette occasion, l'usage impose de retracer l'ensemble de la carrière d'Audrey..., même s'il est difficile de résumer 15 ans au sein de la commune.

En regardant dans le rétroviseur de sa carrière, Audrey, l'enfant de Bonson a su grandir et s'épanouir tout au long de ses années de collaboration au sein de la commune. Après des études administratives et financières, et une expérience en cabinet comptable, Audrey a su apprendre, prendre du recul, se questionner et toujours avancer pour le bien de tous. C'est justement cette volonté de toujours aider, de trouver des solutions qui reste la pierre angulaire du quotidien d'Audrey. Tout au long des mandats dans lesquels elle a été engagée, elle a également été pour nous, élus, d'une aide et d'un support primordial pour que nous prenions nos marques. Toujours à l'écoute et disponible, elle a permis que nous nous



appuyions sur ses connaissances et points de vue. Audrey a su travailler avec beaucoup de tact et de persuasion, et toujours dans l'intérêt général, en veillant à respecter une confidentialité obligatoire au sein de ce poste. Le Conseil municipal, les agents, les partenaires et les habitants peuvent témoigner toute leur reconnaissance pour ce qu'Audrey a réalisé dans notre commune, elle a été une collaboratrice très précieuse !

Le départ d'Audrey annonce donc l'arrivée de Maud Barengo, notre nouvel agent en charge du poste de secrétariat général de la commune.

C'est avec un immense plaisir que l'ensemble du conseil municipal lui souhaite la bienvenue. Elle a pris ses fonctions le 27 mai 2019. Nous sommes ravis que le poste proposé corresponde aux attentes de Maud et nous espérons qu'elle se sentira rapidement à l'aise dans nos locaux comme dans sa nouvelle fonction. Maud

travaillera sur nos divers dossiers et pourra ainsi apprendre et faire de nouvelles connaissances qui lui permettront de travailler dans les meilleures conditions possibles.

Maud Barengo est une jeune femme originaire de l'arrière-pays niçois avec une expertise professionnelle dans le monde de la fonction publique depuis de nombreuses années, puisqu'elle a travaillé au sein de nombreuses municipalités comme Puget-Théniers ou Saint-Martin-d'Entraunes. Ayant réussi son concours d'adjoint administratif territorial 1^{ère} classe, Maud a les qualités requises pour occuper un poste aussi complexe et polyvalent qu'intéressant. De plus, le monde

rural étant un domaine que Maud affectionne particulièrement, nous sommes persuadés que notre municipalité pourra bénéficier de l'appui technique de Maud pour continuer à mener à bien ses activités. Une fois encore, bienvenue à Bonson !



CORINNE, LAURÉATE

Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil et l'hygiène des enfants des classes maternelles ou enfantines ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Ils font partie de la communauté éducative et peuvent participer à la mise en œuvre des activités pédagogiques prévues par les enseignants et être chargés de la surveillance

des enfants dans les lieux de restauration scolaire. Ils sont également chargés de l'animation dans le temps périscolaire ou lors des accueils de loisirs en dehors du domicile parental de ces enfants. Depuis l'année dernière, un nouveau concours interne est ouvert aux ATSEM, dédié à l'hygiène et à l'accueil des enfants des classes maternelles. Et notre agent Corinne Cotta a brillamment réussi ce concours, aux côtés de 44 autres lauréates de la région PACA. Un grand bravo !

L'ESPRIT DES FINANCES MUNICIPALES

Trois valeurs tissent les réalisations municipales et projets à venir : la cohérence, la complémentarité et la solidarité. Dans cet esprit, l'aménagement de Bonson peut être abordé selon six pôles, qui conjuguent le passé et l'avenir.

LE PÔLE ÉDUCATIF ET SPORTIF

Pour l'épanouissement des enfants avec deux équipements essentiels. **L'Ecole les Amandiers** est le lieu d'apprentissage et d'éducation du village qui depuis son inauguration en 1994 fait l'objet de toutes nos attentions avec l'amélioration des conditions de travail des enfants, des enseignants sans oublier la qualité d'accueil pour les parents.

Le Barbant avec le nouveau stade équipé pour la pratique de plusieurs sports est aussi un lieu de détente et de loisirs.

LE PÔLE ÉCONOMIQUE

A l'entrée du village : **L'épicerie** répond à la volonté du Conseil municipal de développer les services de proximité, une déclinaison dans l'intérêt des administrés et donc de l'intérêt général. **Le moulin à huile** s'inscrit dans un principe de développement durable. **Le foyer rural** dont la salle principale a été rénovée, favorise l'accueil des associations et des particuliers.

LE PÔLE "CŒUR DE VILLAGE"

La place Maurice Scoffier est le centre de gravité de l'histoire du village, un lieu emblématique de

l'histoire de la commune et du village en particulier. Une première tranche de travaux a concerné la restauration de la place et l'aménagement des rues. La deuxième tranche de travaux est en cours de finalisation. **Le bar restaurant** est également un lieu qui s'inscrit dans l'histoire de Bonson. C'est un lieu d'échanges et de rencontres, créateur de lien social. À nous, population et Conseil municipal de l'aider à se maintenir et se développer.

LE PÔLE FESTIF

La Place du Festin est un espace de rencontres intergénérationnelles avec le local du Comité des fêtes, le jeu de boules et le jardin d'enfants.

LE PÔLE ADMINISTRATIF ET CULTUREL

La mairie, l'agence postale et la médiathèque ont été valorisées par un nouvel aménagement de la place Désiré Scoffier, en cohérence avec les autres investissements réalisés sur la commune : la façade de la Chapelle Saint-Antoine a été rénovée, l'agence postale est rendue accessible aux PMR et également rénovée. Enfin, la façade de la mairie a été embellie.

LE PÔLE SÉCURITÉ

Pour la prévention des risques, des panneaux installés dans le village permettront d'alerter sur les risques spécifiques à notre territoire (incendies, inondations...). C'est aussi pour permettre la localisation des habitats en cas d'urgence que la numérotation des rues a été engagée.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Chaque année, le comptable public établit le compte de gestion. Ce compte de gestion présente le résultat de l'exercice et le bilan de la commune.

Le compte de gestion 2018 présente un excédent de fonctionnement de 22 052,65 € et un excédent d'investissement de 166 614,05 €.

Avec la reprise du résultat de l'an dernier le résultat de clôture de 2018 est de 396 765,91 €.

De son côté, la commune établit le compte administratif.

Ce compte présente le résultat de la commune sans reprendre les résultats précédents. Ainsi, les deux comptes doivent être identiques.

Le compte administratif 2018 présente un excédent de fonctionnement de 22 052,65 € et un excédent d'investissement de 166 614,05 €.

Le budget de fonctionnement est maintenu tant en dépenses qu'en recettes. On constate en 2018 une légère hausse des charges générales. On remarque également une diminution des taxes / impôts en 2018 car il y a eu, en 2017, une régularisation de notre attribution de compensation depuis notre entrée dans la Métropole en 2014.

LES CHIFFRES CLEFS DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'ANNÉE 2018

...

COEFFICIENT D'AUTOFINANCEMENT

1,47

Il doit être supérieur à 1

CAPACITÉ DE DÉSENNETEMENT **1,8 an**

Moins de 10 ans > bien

De 10 à 12 ans > moyen

Plus de 15 ans > danger

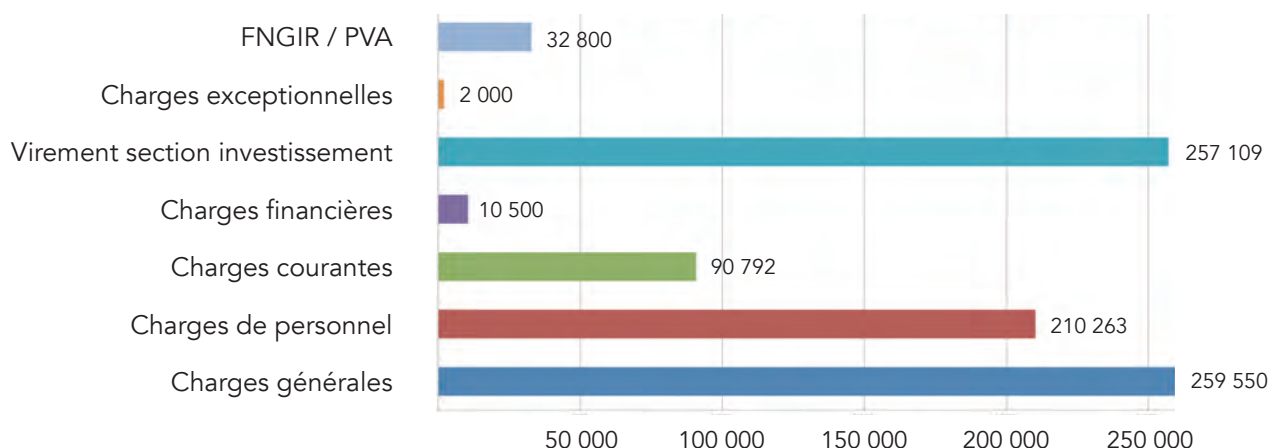
LE BUDGET PRIMITIF 2019

La gestion maîtrisée des finances des années précédentes permet d'aborder cette dernière partie de mandat en donnant la priorité à l'investissement avec 981 683,64 € de travaux.

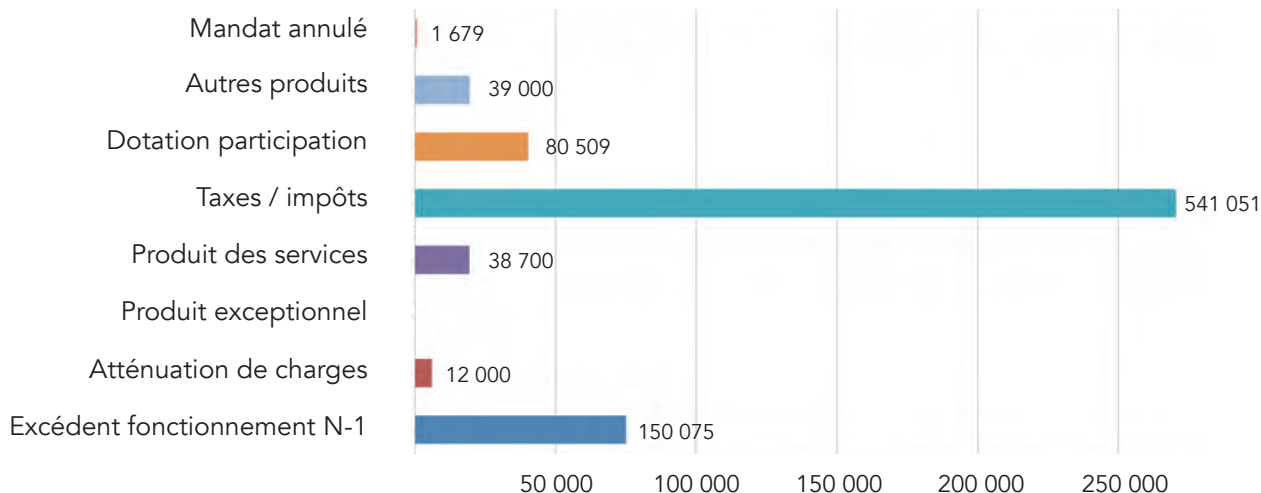
Dépenses de fonctionnement. On constate que la contribution à l'investissement représente 30 % de nos dépenses de fonctionnement. Ce qui permet à la commune d'effectuer des travaux autofinancés.

Recettes de fonctionnement. Malgré la non augmentation des taux des taxes on constate que ces recettes représentent près de 63 % de nos recettes totales en fonctionnement, cela s'explique par notre entrée en Métropole avec une attribution de compensation définitive évaluée à 165 575 € (au lieu de 142 065 €) et une dotation solidarité Métropolitaine de 69 000 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT en euros



RECETTES DE FONCTIONNEMENT en euros



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Chaque année, la Municipalité subventionne les associations qui en font la demande. Certaines d'entre elles ne les ont pas encore formulées. Voici à ce jour, les subventions 2019.

AISA GR 500 €
 Amicale forestière 100 €
 Amicale sapeurs pompiers 150 €
 Association Sportive du collège 250 €
 En faim de Contes 500 €
 Escalé 300 €

Festival du Peu 1 500 €
 Foyer coopératif collège 150 €
 La Pignata 4 000 €
 Les Bambins de Bonson 1 600 €
 No Name Country 800 €

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

L'ÉPICERIE, L'ENTRÉE DU VILLAGE



A compter du 28 août, l'épicerie sera officiellement transférée dans le nouveau bâtiment construit à cet effet à côté du moulin. Ceci met un terme à l'occupation temporaire du moulin où l'épicerie était installée depuis décembre 2016.

Rappelons que depuis de nombreux mandats et de manière constante, la municipalité a toujours eu à cœur de soutenir les commerces locaux et en particulier l'épicerie qui était installée à l'origine dans un local communal de l'avenue Andreïs. Malgré des aides financières répétées pour aménager ce local, ce commerce avait exprimé le besoin de se rapprocher de l'entrée du village afin d'étendre sa zone de chalandise. Il a donc été proposé au commerçant en 2016 d'investir le local du moulin à huile, vide à cette époque et en attente de restructuration. Des travaux ont été nécessaires pour adapter le moulin à cette nouvelle activité, mais en signant une Autorisation d'occupation temporaire (AOT) qui permet juridiquement à une commune d'accorder à un tiers un droit réel sur son domaine public pour une durée maximale de trois ans, ce transfert, du centre du village vers le moulin, avait le désavantage d'annuler juridiquement le fonds de commerce. Pour ne pas pénaliser ce commerce, la municipalité s'était engagée à mettre à disposition du

commerçant et dans les trois ans à venir, un nouveau bâtiment construit à côté du moulin, dont une partie serait dédiée à l'épicerie et qui pourrait de ce fait disposer d'un bail commercial 3/6/9 pérennisant ainsi cette activité.

Engagement tenu, car, après deux ans et demi passés dans le local du moulin, l'épicière va déménager dans un local flambant neuf et ainsi retrouver juridiquement un fonds de commerce, avec une valeur marchande certaine et non négligeable en cas de vente. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec l'épicière afin de tenir compte de ses souhaits concernant la disposition des aménagements techniques les plus judicieux pour son activité et fixer les termes du bail commercial avec un prix de loyer adapté car, évidemment, cet investissement communal important, de 280 000 € pour la partie épicerie, subventionné à hauteur de 60% a imposé d'augmenter sensiblement le montant du loyer payé précédemment, loyer qui reste néanmoins très raisonnable et en deçà du prix du loyer moyen au m² des communes du moyen pays. D'autant qu'un dégrèvement significatif de 40% du prix du loyer pendant les trois premières années vise à compenser en partie l'investissement que va faire l'épicière pour aménager ce local.

Ce transfert fait partie d'un projet global moulin / épicerie / foyer rural à l'entrée du village visant à donner une attractivité supplémentaire à notre commune, tant pour ses habitants que pour les touristes, de plus en plus séduits par les charmes de nos villages perchés et par leur authenticité. Rappelons que ce nouveau bâtiment de 100m² est composé d'un local à usage d'épicerie de 70m² et d'un local à usage de garage communal de 30m². Ce bâtiment est bien sûr adapté aux PMR qui pourront également se rendre au moulin via un cheminement spécifique. Rappelons également que parallèlement, et en dehors de l'extension du réseau d'assainissement décrit dans un article de ce bulletin, un projet en cours de finalisation, et avec le concours de la Métropole, consistera à requalifier la chaussée au droit de ces bâtiments afin de sécuriser ce lieu de croisement et pour y apporter un confort d'utilisation supplémentaire.

Le local du moulin, libéré maintenant de tout occupant, va retrouver sa vocation initiale et recevoir en ce début septembre et après des travaux d'aménagement spécifiques, un nouveau matériel de trituration sous la forme d'une chaîne continue qui permettra dès le début de la saison oléicole d'accueillir les oléiculteurs.

LA PLACE MAURICE SCOFFIER



Dans le cadre d'un projet global d'embellissement et de rénovation de la place Maurice-Scoffier, la façade de la mairie et celle de la chapelle Saint-Antoine ont été rénovées.

Suivant les obligations faites aux communes de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite (voir aussi page 9, les réalisations au Gabre de Bonson), la municipalité a réalisé des aménagements à l'agence postale. D'autres travaux seront entrepris sur la place elle-même cette année.



LE TERRAIN MULTISPORTS

L'installation d'un mur d'initiation à l'escalade est venu enrichir la variété des pratiques sportives sur le terrain : foot, hand, volley, athlétisme, jeux d'enfants, pilou et escalade.

Cette installation axée sur l'activité des jeunes remporte un vif succès. Faisons tous en sorte que ce terrain reste un lieu de pratiques sportives et de loisirs (autorisés par la loi !) et qu'il soit respecté.



RUES DU VILLAGE, DEUXIÈME TRANCHE



Fin 2016, la première phase de rénovation des réseaux et des rues du village a été réalisée avec, pour maître d'ouvrage, la Métropole Nice Côte d'Azur. Cette rénovation de la rue Vé Lou Cré et de la Place Maurice Scoffier a duré un peu plus de six mois. D'importants travaux d'enfouissement des réseaux et de réfection des rues du village ont été entrepris dans la rue Vé Lou Cré et la Place Maurice Scoffier pour un coût de 477 000 € dont 255 800 € de participation de la commune.

Le service des espaces publics de la Métropole a engagé la deuxième phase des travaux d'aménagement, qui concerne la réhabilitation des réseaux de la rue de la Tourre, et de la place de l'église Saint-Benoît et leur rénovation. Le montant total des travaux de cette deuxième phase a été chiffré à 644 000 €, comprenant l'assainissement (192 000 €) et l'eau (72 000 €) avec fonds de concours communal de 90 000 €.



Le mur du cimetière a été rénové et couvert d'un superbe bleu marial, aussi appelé bleu Marie.



LES RÉALISATIONS AU GABRE

Le dossier réglementaire d'agenda d'accessibilité programmé (Ad'Ap) envoyé et validé par la préfecture des Alpes-Maritimes, nous oblige à des travaux concernant nos établissements recevant du public, également appelés les ERP.

La loi oblige les communes à rendre accessible les ERP aux personnes à mobilité réduite, nous nous devons donc de mettre aux normes les toilettes et l'accessibilité extérieure et intérieure de la mairie annexe du Gabre de Bonson.

Nous avons alors de manière concomitante souhaité réaliser des travaux de réfection du local servant aux festivités et se trouvant à proximité immédiate des toilettes. Merci aux sociétés SXF, FCE et NANI pour la qualité de leurs prestations.

La Fête du Gabre, le 21 juillet a été l'occasion d'inaugurer ces nouvelles installations.



LES PANNEAUX D'INFORMATION

Récemment installés au Gabre et à l'entrée du quartier des Salles, à l'entrée de Bonson, les panneaux digitaux permettent aux habitants de s'informer en un coup d'œil.

Ces équipements sont loués à la société Charvet de Lyon qui a assuré leur mise en place. Ils vont permettre de communiquer sur les activités festives et officielles et de relayer les messages de vigilance ou d'alerte liés aux risques naturels. Les travaux d'alimentation électrique (en réseau aérien pour les Salles, en réseau souterrain au Gabre), réalisés par Enedis sont en cours. Une fois achevés, les panneaux seront opérationnels.

Les informations, directement transmissibles via un smartphone ou un ordinateur par les élus et agents habilités, pourront être diffusées en temps réel, qu'il s'agisse de communications préfectorales, métropolitaines ou dictées par l'actualité municipale.



L'ABRIBUS À L'ENTRÉE DU QUARTIER DES SALLES



AVANT



APRÈS

LA ROUTE DE SAINT-HOSPICE

Suite à la première tranche réalisée en 2018, les travaux de goudronnage de cette route ont été entrepris et terminés dernièrement. Ainsi, du lavoir jusqu'à l'aire de retournement la chaussée a été entièrement réhabilitée pour assurer le confort et la sécurité des usagers. Dans le même temps, suite au réaménagement de l'entrée du quartier des Salles, le panneau d'affichage réalisé alors par Marius Giacobi, a été déplacé au quartier des Cials, pour permettre aux riverains d'être informés au plus près de la vie de la commune.



VIDEO PROTECTION

Dans le cadre de la restructuration du système de vidéo protection de la commune nous nous sommes associés avec la Métropole afin de mutualiser les investissements et permettre des économies tout en privilégiant du matériel de qualité. La venue de la société Citelum correspond donc aux différents objectifs précités. De plus, la Métropole a financé des caméras dont celles de l'école, finalisant ainsi un partenariat comprenant l'installation de mobiliers urbains, de la signalétique horizontale et donc de la vidéo protection dans le but de sécuriser l'accès véhicules, piétons et prévenir les actes malveillants aux abords des Amandiers. Concernant l'ensemble de notre système, il est important de préciser que la demande d'images

au personnel de la commune ainsi qu'aux élus est impossible. L'aide que nous pouvons apporter à la gendarmerie nationale n'est envisageable que si un dépôt de plainte a eu lieu.

En aucun cas, nous ne pouvons donner des informations sur ce que nous constatons à la lecture des vidéos. Sachez tout de même que nos caméras ont permis, permettent et continueront de faciliter la résolution judiciaire des infractions.

STATIONNEMENT

Les travaux importants engagés ces dernières années à Bonson embellissent notre patrimoine et facilitent nos usages, mais

ils sont aussi parfois sources de désagréments, c'est inévitable !

En matière de stationnement, la plupart des riverains des zones de travaux et d'aménagements font preuve de patience et trouvent des solutions pour se garer, parfois plus loin de leur domicile qu'ils n'en ont l'habitude.

Pour que le village puisse vivre en toute harmonie, rappelons que la Place Maurice-Scoffier est interdite au stationnement, idem sur les trottoirs, les lignes jaunes, et les aires de retournement dédiées aux pompiers ! Merci de veiller au respect de ces règles importantes pour la vie collective et de trouver des solutions qui permettent à chacun de vivre sereinement.

LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT



Dans le cadre de la construction du bâtiment à usage d'épicerie, et afin d'obtenir le permis de construire y afférent, la Métropole Nice Côte d'Azur a réalisé l'extension du réseau d'assainissement collectif pour un montant de 150 k€. Ces travaux ont permis de raccorder le moulin à huile et la salle polyvalente, ainsi que les habitations situées entre la mairie et l'entrée du village.

LE TRÈS HAUT DÉBIT

Le très haut débit arrive à grands pas dans notre commune et c'est l'opérateur Orange qui est en charge de déployer le FTTH (fibre optique jusqu'à l'abonné) sur Bonson.

Notre partenariat efficace avec cet opérateur a permis d'accélérer le déploiement, aussi dès septembre, plus de 3 km de canalisations vont être créées entre la Senegoge et le village. Viendra ensuite le tirage de la fibre optique depuis Saint-Martin-du-Var, qui se divisera au pont Charles Albert pour rejoindre d'une part le quartier du Gabre et d'autre part le village via la RM17 et la RM27 en desservant au passage le quartier des Salles. Des armoires de raccordement et des divisions successives permettront de relier toutes les habitations de la commune par un réseau aérien ou souterrain parallèle au réseau téléphonique actuel.

Les travaux de l'opérateur s'arrêteront en limite de propriété. Chaque propriétaire désirant se raccorder à ce service de très haut débit (jusqu'à 1Gb/s) devra prévoir de mettre à disposition le cheminement dans sa propriété. Les premiers Bonsonnois devraient profiter de ce service dans le 1^{er} semestre 2020.

LA RÉSERVE COMMUNALE

Heureusement que Henri et Jean-Christophe Groesser, et les membres du CCFF s'investissent bénévolement dans la gestion des risques naturels inhérents à notre territoire !

Nous les remercions de leurs interventions sur le terrain (départ de feu à la déchèterie, exercice grandeur nature au Gabre, patrouilles anti-feu) et dans des réunions (gestions des risques de la Préfecture, PREDICT du Conseil départemental, etc.) : cette équipe nous aide au quotidien à entretenir cette culture du risque qui manque cruellement dans notre société. Elle n'apparaît hélas qu'au moment des tragédies et il est déjà bien trop tard.

Notre Réserve communale de sécurité civile a besoin de la mobilisation du plus grand nombre pour travailler sur la prévention de ce type de risques, sur notre action au moment des faits et aussi sur la gestion post-crise. La sécurité des familles et des biens passe par un investissement personnel et une connaissance des risques.

Si vous désirez prendre part, si vous souhaitez apporter votre soutien de quelque nature



que ce soit, que vous soyez artisans, infirmiers, forces de sécurité, psychologues, logisticiens, informaticiens ou simplement motivés, contactez le secrétariat de la mairie au 04 93 08 58 39 ou par mail à mairie-bonson@wanadoo.fr.

PLUM, SUITE À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après le projet arrêté par le conseil métropolitain et les délibérations des conseils municipaux des communes, l'enquête publique a eu lieu dans toutes les communes du 29 avril au 19 juin.



A Bonson, de nombreux propriétaires sont venus consulter le projet de ce futur document d'urbanisme et, dans la plupart des cas émettre des observations ou demander des ajustements qui ne semblent pas remettre en cause l'intérêt général du PLUm. Le commissaire enquêteur, attaché à la commune pendant la durée de l'enquête publique, a été présent deux matinées en mairie et a reçu de nombreux propriétaires. Il doit maintenant formuler des avis avant le 15 août sur toutes les demandes exprimées, avis qui seront ensuite soumis aux services de la Métropole en charge de l'élaboration du PLUm afin d'être intégrés, ou non, dans le projet final à approuver au sein d'un prochain Conseil métropolitain qui devrait avoir lieu courant septembre.

Pour tout recours ou information sur les conclusions et avis : www.nicecotedaur.org

A VOTÉ !

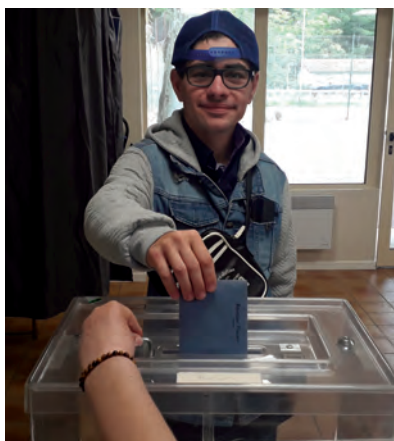
Le 26 mai dernier, ils étaient onze Bonsonnois à avoir atteint la majorité et à pouvoir voter pour la première fois, à l'occasion des élections européennes.

Quel plaisir de voir ces jeunes électeurs participer pour la première fois à cet acte démocratique qu'est le vote. Même si notre pays se caractérise par des taux d'abstentions élevés, la venue de jeunes électeurs au bureau rend optimiste pour l'avenir. Le seul moment où nous pouvons nous exprimer est bien ce lieu hautement symbolique.

Nous vous invitons à continuer dans cette voie, à chercher à comprendre les enjeux et les voies légales pour pouvoir agir sur ce qui est collectif. En bannissant de nos jugements les informations venant des réseaux sociaux, souvent erronées, nous pouvons bâtir nos opinions grâce à la lecture de journaux sérieux, à l'écoute d'émissions qui donnent la parole à toutes les opinions, grâce aux échanges avec nos proches, quand ils sont respectueux et engagés dans une société où la haine de l'autre n'a pas sa place. Bravo pour ce

premier acte fort de participation à la démocratie.

Les prochains rendez-vous électoraux en France auront lieu les 15 et 22 mars 2020 pour les élections municipales (mandats de maires élus pour six ans), les élections départementales et régionales en 2021 (mandats de six ans), les élections présidentielles et législatives en 2022 (président de la République et Gouvernement, élus pour cinq ans).



VOIX SECRÈTES DE L'ESTÉRON

Rivières d'Images et Fleuves de Mots (RIFM) est un programme pédagogique international de découverte de la rivière à la croisée de l'éducation à l'environnement et de l'expression artistique. Il concerne les écoles de la maternelle au collège de tout le bassin versant d'un fleuve, de la source à l'estuaire, en passant par les affluents. Depuis de nombreuses années, European Rivers Network (ERN) met en place ce programme sur les grands bassins d'Europe. Depuis 2017, l'ERN a lancé une nouvelle édition pour les rivières françaises labellisées «Site Rivières Sauvages».



C'est précisément le label de L'Estéron ! Cette rivière est le troisième principal affluent du Var en sa rive droite, après la Tinée et la Vésubie. Traversant d'abord les Hautes-Alpes, elle est longue de 67 km et traverse ou longe 20 communes. Sa source est située à 1 160 mètres d'altitude sous le Mont Teillon, qui lui culmine à 1 893 mètres.

Co-organisé avec le PNR des Préalpes d'Azur, l'événement a lieu sur les deux communes de la Roque-en-Provence et de Roquestéron. Ce projet rentre dans le cadre de parcours pédagogique « Paroles de rivière : l'Estéron, les voix secrètes

d'une vallée » qui a été conçu pour permettre aux enfants de la vallée de mieux connaître et découvrir les patrimoines de leur vallée et de l'Estéron. Cette année, les élèves du cycle 3 encadrés par leur enseignante Martine Dalbaret ont remporté le prix des Félicitations du jury ! Le vernissage, le 24 mai, fut un véritable succès : dans la matinée, 120 enfants des écoles de Bonson, Pierrefeu et Roquestéron ont pu découvrir en avant-première le parcours composé de 24 toiles pendant que les membres du jury s'attelaient à la délicate tâche d'élire les lauréats 2019. La journée s'est clôturée par une sympathique chanson écrite par les élèves de Bonson, *Estéron, nous t'aimons*, sur l'air de *La Terre est si belle* de Hugues Aufray.

ARTISTES DE LA MÉMOIRE

Le 11 novembre 2014, pour le centenaire du début de la Première Guerre mondiale, la commune de Bonson en la personne de l' élu Pierre Salles a organisé une exposition sur la Première guerre mondiale avec des archives personnelles, l'exposition des Archives départementales du Conseil général des Alpes-Maritimes : *Une guerre totale de quatre ans*, et le prêt de matériel d'un particulier. L'école y a été associée par une visite guidée de l'exposition et un hommage aux "Poilus" de Bonson au cours duquel chaque enfant présentait un poilu.

Quatre ans plus tard, le 11 novembre 2018, nous étions au Monument aux morts pour le centenaire de l'armistice et le Maire nous présenta alors Madame Bourgeois, petite fille d'Antoine Prat et Marie André, épouse Prat, descendante d'un Poilu de Bonson : Antoine. Nous discutâmes longuement et

évoquâmes le désir de partager l'histoire de son ancêtre avec les enfants. Lorsque le concours des petits artistes de la mémoire se présenta, nous prîmes rendez-vous pour une entrevue et Madame Bourgeois vint passer un mardi après-midi en classe avec nous. Nous avions préparé des questions et Madame Bourgeois, ancienne enseignante d'histoire à la retraite se fit un plaisir de répondre tout en développant et expliquant aux enfants l'histoire de son aïeul, l'illustrant de nombreux exemples et événements de cette terrible période.

Elle nous suggéra alors de réaliser un carnet des trois Poilus : Alfred et Sosthène André, ses grands-oncles et Antoine Prat, son grand-père, leur beau-frère qui avait été mobilisé en même temps qu'Alfred ; Sosthène étant parti un peu plus tard. Elle nous aida à établir le sommaire du carnet que nous avons suivi en confiant chaque partie à un groupe de deux ou trois enfants. Elle nous confia toute la documentation qu'elle avait de son grand-père et ses grands-oncles qu'elle n'a pas connus mais dont elle a su nous faire revivre le parcours avec beaucoup d'émotion !

Les enfants ont ensuite effectué des recherches en mairie et sur internet pour se documenter sur leur village et la vie des habitants au début du XX^e siècle avec l'évolution du nombre d'habitants, la maison où vivait la famille André (appartenant maintenant à la famille Amésieu) dont ils ont pris une photo, le Monument aux morts de Bonson (histoire, financement et construction). Nous avons reconstitué l'arbre généalogique de la famille André et les enfants ont essayé de raconter la vie de chaque Poilu en l'illustrant de quelques photos ou documents. Un groupe a même imaginé une petite bande dessinée de la famille d'Antoine en se mettant à la place de sa fille Jeanne.

Un merveilleux hommage à nos chers disparus.

VACANCES À BONSON !



La commune de Bonson travaille depuis plusieurs années avec l'association Loisirs Séjours Côte d'Azur (LSCA). Cette demande de CLSH a été faite par de nombreux habitants de la commune qui avaient du mal à bénéficier de solution pérenne pour les grandes vacances de leurs enfants. En effet, beaucoup d'enfants devaient s'inscrire au sein de communes limitrophes

directrice, diplômée du BAFD (Brevet d'aptitude à la fonction de directeur), d'un animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 12 enfants de 6 ans et plus, diplômé du BAFA. Un animateur, possédant le PSC1, s'occupe des premiers soins à prodiguer aux enfants. En cas de problème important, famille et médecin sont alertés. Cette année, du 8 juillet au 2 août



chacun. Toujours dans une vision pédagogique, nos animateurs favorisent l'éveil des enfants, leur expression, leur imagination et les incitent à la découverte des autres et de l'environnement.

Cette année encore, les enfants sont ravis et l'équipe d'animation a partagé de beaux moments créatifs, et ludiques avec eux : perles, danses, jeu de piste, fabrication d'une piñata, petits jeux de théâtre et des rencontres avec les parents. Bien que la sortie Nautipolis ait été annulée suite à un incendie, l'équipe d'animation a veillé à trouver une solution alternative pour ravir les enfants. Du coup, les enfants se sont rendus à la Table de Bonson, vendredi 19 juillet pour voir comment on prépare une pizza, et de mettre certainement «la main à la pâte». Ensuite, les enfants ont été invités à déguster les préparations élaborées ensemble.



mais leurs inscriptions étaient alors dépendantes du nombre de places qui restaient. Face à un tel constat, la Mairie de Bonson a choisi de mettre en place un CLSH pour le mois de juillet. L'équipe pédagogique est chaque année constituée d'une

2019, le centre était dédié à des activités liées au dessin-animé Rio ! Nous avons accueilli des enfants de 3 à 11 ans pour partager avec eux des moments de création et d'activités sportives dans le respect des besoins et des rythmes de

Loisirs Séjours Côte d'Azur
23, bd Dubouchage - 06000 Nice
04 93 85 00 51 et contact@lsca.asso.fr

CHASSE AUX ŒUFS

Une trentaine d'enfants se sont réunis le samedi 27 avril à l'Arboretum afin de partir en chasse pour trouver le fabuleux trésor en chocolat qui s'était retrouvé disséminé dans le jardin de Bonson.

Œufs, poules, lapins, noir, blanc, lait, noisettes, autant de formes, de couleurs et parfums se sont retrouvés dans les besaces de nos petits chasseurs de trésors... Tout le monde est reparti avec son lot de chocolat. Bravo à l'APE Les Bambins de Bonson, pour l'organisation et à sa présidente Noémie Groesser.



PRINTEMPS DE LA POÉSIE

Ils étaient nombreux le samedi 16 mars à s'être déplacés pour venir profiter de la belle programmation du 20^e Printemps de la Poésie, proposée par la Médiathèque de Bonson avec le soutien du Conseil départemental des Alpes-Maritimes et la Mairie. La journée a débuté avec une lecture poétique du poète Claude Artes accompagné par la harpiste Emeline Chatelin, *La beauté des jours*. Les textes de Claude Artes mêlés à la musique d'Emeline Chatelin et la rencontre entre voix et harpe ont séduit plus d'un spectateur, et même les plus jeunes ont été happés par la harpe...

Après une courte pause, aux premières loges du passage des coureurs du Paris-Nice (!), l'association En Faim de Contes a pris le relais pour nous faire découvrir contes et poèmes sur le thème de la Beauté... La journée s'est achevée par une collation.



CARNAVAL !

Le 17 mars, les rues de Bonson ont été le lieu d'un défilé haut en couleurs avec de nombreuses princesses et super-héros ! S'ensuivit la destruction de Monsieur Carnaval, conçu par l'APE Les Bambins de Bonson, en collaboration avec l'école Les Amandiers.

LA FÊTE DES ENFANTS

Le 6 juillet, les habitants du Gabre, de Plan du Var, du Baus Roux, de Saint-Martin-du-Var et du village de Bonson se sont retrouvés à la Fête des enfants au Gabre, organisée par l'APE Les Bambins de Bonson. L'association tient à remercier chaleureusement les personnes qui ont aidé pour la préparation des pans bagnats (Pascal, Lolo, Marie Demas, Isa), la mairie de Bonson pour avoir mis à disposition l'ancienne école du Gabre, le CCFF de Bonson pour la sécurité de cette journée, et enfin toutes les personnes qui ont tenu les stands et la buvette. Les bénéfices de cette journée seront réinvestis lors de l'année 2019/2020 pour des projets pédagogiques pour l'école.



MAIRIE

tél 04 93 08 58 39
mairie-bonson@wanadoo.fr
9h à 12h, fermée le dimanche

AGENCE POSTALE

tél 04 93 08 58 39
9h à 12h
sauf mercredi et dimanche

MÉDIATHÈQUE

tél 04 92 08 10 67
Vendredi 16h à 18h30
Samedi 10h à 12h30

LA BONSONNOISE "CHEZ RITA"

tél 04 93 29 21 16
Mardi au dimanche
8h30 à 12h30
Mardi, mercredi,
vendredi et samedi
17h à 19h30

LA TABLE DE BONSON

tél 04 92 08 12 65
Mardi au dimanche
de 9h à 14h30 et de 17h à 23h

EN CAS D'URGENCE

Numéro d'urgence 112
Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 04 93 92 55 55
MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR
Allô Mairies 39 06

17^E FESTIVAL DU PEU

Du 28 juin au 21 juillet, la 17^e édition du Festival du Peu a rassemblé 700 visiteurs pour ce cru dédié à la gourmandise. La programmation, répartie sur quatre week-ends a laissé place à un concert de jazz de l'excellent Frédéric Viale, en quintet, à des contes avec l'association bonsonnoise En Faim de Contes et à une soirée de clôture toujours festive et gourmande où l'artiste Félix Richard a partagé de son délicieux rhum arrangé (à consommer avec modération), comme un philtre de joie ! Mais le Peu se vit toute l'année : en avril avec la création de l'emporte-pièce en forme de Peu, en mai avec l'inauguration de l'espace du Peu dans la Gare du Sud (1^{er} étage) où se retrouveront pendant encore plusieurs mois artistes du Peu et amateurs d'art, en juin et juillet évidemment avec l'ouverture du festival et une performance du cofondateur de l'événement, Jean Mas (photo ci-contre) aux côtés de Jean-Marie Audoli, en présence de Yves Bermont, président de l'association du festival, des

bénévoles et membres du Bureau et de tous les artistes de cette édition : Danielle Androff, Thierry Boussard, Brian Caddy, Mimi Le Doze, Raoul Hébréard, Sylvie Maurice (ci-contre, en haut), Sophie Menuet (ci-contre, en bas), Félix Richard, Jean-Marie Rivello, Jean-Philippe Roubaud et Ta Gali. Comme chaque année, ce fut un plaisir de voir des artistes des éditions passées, qui comme les nombreux visiteurs, trouvent à Bonson un événement artistique au particularisme certain. C'est grâce au commissariat artistique de Frederik Brandi que l'intervention des artistes dans les lieux publics, en extérieur et en intérieur, a donné une saveur originale à ce 17^e Festival du Peu.



PLACE MAURICE SCOFFIER, LE CŒUR DU VILLAGE

Au regard du désengagement du bureau de l'association La Pignata, la municipalité a pris en charge l'organisation des premières fêtes de l'été. Ainsi la Fête de l'Olivier, le 14-Juillet et les Estivales du Conseil départemental (soirée de concert du Frédéric Viale quintet, en photo ci-dessous) ont pris place au cœur du village, sur la Place Maurice Scoffier. Dans cette continuité, le vernissage et le traditionnel repas de rue de la 17^e édition du Festival du Peu, se sont aussi déroulés en ce même lieu.

Cette très belle place, aux façades colorées, réhabilitée récemment, a ainsi retrouvé son ambiance d'antan avec ses souvenirs et son intimité pour le plus grand bonheur des participants. Les riverains sont à remercier pour leur compréhension

et au delà, pour leur aide spontanée et leur entrain à vivre nos traditions. La Table de Bonson a été l'un des principaux acteurs de la réussite de ces fêtes. Des mets délicieux, une adaptabilité de tous les instants, une équipe joyeuse et efficace autour de Maurice et de Marie-Line, tout était réuni pour vivre des instants précieux de convivialité et d'amitié.



AGENDA CULTUREL

...

VENDREDI 16 AOÛT

21h **GORGOMAR**

Compagnie théâtrale
Place Maurice Scoffier

DU 16 AU 20 AOÛT

**FÊTE PATRONALE
DE LA SAINT-BENOÎT**

VENDREDI 20 SEPTEMBRE

19h **LA SAUVAGE**

dans le cadre de « Jacques a dit »,
Festival des arts de la parole
de Carros et du Moyen Pays
Foyer Rural

...